



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

29/09/2022

Plusieurs actions forestoises à court, moyen et long termes pour faire face à la crise énergétique

Face à la crise énergétique et la flambée des prix conséquente, la Commune de Forest mène plusieurs actions de front pour aider le citoyen à s'en sortir. Le collège forestois prévoit à court, moyen et long termes des solutions pour un mieux-vivre des citoyens.

Si le **Plan Climat** assorti d'une quarantaine de propositions doit encore être approuvé par le Conseil communal, certaines d'entre elles sont déjà sur les rails. Ce que le Plan programme au niveau énergétique (meilleure performance, énergie renouvelable...) amènera à terme aussi des **solutions moins coûteuses et plus durables**. Grâce à l'adoption de mesures d'isolation, la commune de Forest a ainsi diminué de 25% sa consommation énergétique malgré l'augmentation du bâti.

« *Malgré la situation critique des finances des pouvoirs publics, la crise actuelle confirme qu'il est dans l'intérêt de tous de poursuivre les actions visant à mieux isoler nos bâtiments et qui permettent de diminuer nos émissions de gaz à effets de serre. Mettre un pull sur nos bâtiments, c'est bon pour notre porte-feuille et pour la planète* », pointe l'Echevin de l'Energie, du Climat et de l'Urbanisme, **Alain Mugabo** (Ecolo).

Dès aujourd'hui

Sur l'impulsion de la circulaire émanant du gouvernement bruxellois, le personnel de la Commune de Forest est appelé à être vigilant à plusieurs niveaux :

- La première consigne consiste à veiller à une **température de chauffage** des locaux adaptée à leur utilisation et leur occupation effective. Une réduction d'un degré de la température de chauffe représente environ une diminution moyenne de 8 % de la consommation de gaz dans les bâtiments faiblement isolés. Dans les bureaux, la température ne doit dès lors pas excéder les **19°C** durant la période d'occupation, 16°C durant la nuit, 8°C lorsque la durée d'inoccupation est égale ou supérieure à 48 heures. En ce qui concerne les crèches et les écoles, une circulaire FWB à ce sujet devrait bientôt être publiée ;
- Le personnel communal est également sensibilisé à l'**utilisation rationnelle** de l'énergie, de la lumière, de l'eau, du papier... ;
- Par ailleurs, l'**éclairage des façades** des bâtiments prestigieux de la Commune (Hôtel de ville, Eglise Saint-Denis, Eglise Altitude 100,...) ainsi qu'à caractère décoratif devra être éteint durant la nuit ;
- Enfin, au niveau de l'**éclairage public** en voirie, la Commune participe à l'harmonisation régionale pour diminuer la période et la puissance de l'éclairage public sans compromettre la sécurité routière et des usager-e-s des espaces publics.

Pour aider plus concrètement ses habitants, Forest organisera en outre le **3 décembre** la deuxième édition de sa **journée Energie**, au Centr'al (place Albert). Elle permettra aux habitant-e-s de bénéficier de conseils et informations utiles, comme les bons gestes au quotidien, accompagnement dans les travaux, isolation, primes, énergie verte...

D'autres mesures, qui nécessitent un cadre juridique spécifique, sont également à l'étude ou en passe d'aboutir : organisation d'un achat groupé d'énergie à destination des Forestois-es, extinction des enseignes et commerces une heure après leur fermeture, interdiction de l'utilisation des chauffettes sur l'espace public, interdiction de laisser les portes des commerces chauffés ou climatisés ouvertes et limitation des plages horaires des publicités lumineuses existantes durant la nuit.

Toutes les personnes ayant un revenu modeste (revenu d'intégration, chômage, mutuelle, invalidité, pension, revenu du travail, à temps partiel...) peuvent demander, par le biais du **CPAS**, une intervention financière si elles éprouvent des difficultés à payer leurs factures énergétiques. Le fonds fédéral peut intervenir en partie ou en totalité sur les factures de régularisation, et ce après enquête sociale réalisée par le Centre public d'action sociale et basée sur les factures de gaz d'électricité et d'eau, mais aussi les revenus et la composition du ménage. Un audit énergie du logement peut également être proposé pour résoudre une éventuelle surconsommation, ou des petits gestes et équipements légers

peuvent être posés par le CPAS de Forest lui-même. Par ailleurs, des ateliers collectifs vont bientôt être à nouveau organisés pour aborder notamment l'utilisation rationnelle de l'énergie, la lecture des factures ou encore l'accompagnement à la simulation des coûts chez les différents fournisseurs.

« Le défi pour les CPAS est immense; accueillir les ménages qui basculent dans la précarité énergétique lors de l'arrivée de leur facture de régularisation et de l'augmentation des provisions. Je remercie les travailleurs sociaux qui s'y emploient corps et âmes au quotidien », note le Président du CPAS, **Nicolas Lonfils** (Ecolo).

Plus tôt cette année, le Conseil communal a en outre décidé de **limiter l'indexation des loyers à maximum 4%** pour l'ensemble des logements gérés par la Régie communale. Avec cette mesure, Forest tente à son échelle de limiter la crise sociale et la paupérisation des ménages.

Pour demain

La meilleure énergie est celle qu'on ne consomme pas. L'adage est connu mais il est important de le rappeler et de poursuivre les actions entamées depuis de nombreuses années pour améliorer les **performances énergétiques** des **bâtiments publics** en les **rénovant** et les **isolant**.

« Tant dans les nouvelles constructions que dans le cadre des rénovations de nos bâtiments communaux, les services des Travaux publics accordent une attention particulière aux économies d'énergie depuis un certain temps. Il est néanmoins évident que nous devons aller encore plus loin dans cet objectif, le plan écoles/crèches étant un bon exemple de l'importance de ces enjeux dans nos réflexions », ajoute l'Echevine des Travaux publics, **Françoise Père** (PS), soulignant l'effort des services en ce sens.

Car le **Plan écoles-crèches** est en effet sur les rails ; le collège actuel s'étant fixé comme priorité la rénovation complète des établissements. L'objectif est notamment d'adapter les matériaux et les espaces à la stratégie globale de résilience dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique, en améliorant le confort thermique, l'isolation du toit et des façades, le remplacement des châssis, l'amélioration de la qualité de l'air, la création de parkings pour les vélos... Toutefois ces **rénovations lourdes** prennent du temps et ne peuvent être réalisées quand les collectivités scolaires sont dans les bâtiments. Il a dès lors été décidé de vider les écoles qui font l'objet d'une refonte énergétique et de les installer à tour de rôle dans une école tampon. La mise en œuvre du Plan a ainsi commencé avec l'Ecole des Marronniers qui s'est installée dans les préfabriqués du Bempt. La durée des travaux est estimée entre 3 à 5 ans. Des panneaux photovoltaïques y seront également installés. Dans le même temps, des travaux d'isolation et d'étanchéité du toit plat de l'Ecole du Vignoble sont en cours. Le comité de pilotage est en train de prioriser les écoles en fonction d'une grille de critères mais l'objectif est la rénovation de la totalité des douze écoles communales.

« Face à cette nouvelle crise, les pouvoirs locaux doivent agir à leur niveau. Avec ces mesures, nous voulons offrir à la population forestoise un mode de vie plus sain et moins coûteux: le confort d'un logement bien chauffé et meilleur marché, des écoles plus confortables et moins énergivores tout en limitant notre impact environnemental », souligne l'Echevine du Logement et de l'Instruction publique, **Maud De Ridder** (Ecolo).

Depuis l'an dernier, les **Huileries** (59 logements à finalité sociale) disposent ainsi d'une chaufferie à haute performance énergétique tandis que les 250 logements de la **Nouvelle Cité** appartenant au Foyer du Sud ont été complètement rénovés et fonctionnent à basse énergie. Par ailleurs, les immeubles de logements des numéros 73 de l'avenue Guillaume Van Haelen et 74 de la rue de Belgrade sont en cours de rénovation (nouveau système de chauffage et de ventilation, isolation des façades et toitures, remplacement des châssis,...). Créer des **communautés d'énergies** est aussi une piste systématiquement envisagée.

Enfin, il est également prévu de poursuivre **l'installation d'énergies renouvelables**. Le principal potentiel sur la Commune de Forest est le photovoltaïque. L'administration possède à ce jour neuf installations solaires mais il reste un grand potentiel de surfaces à exploiter. Au niveau du territoire, la production photovoltaïque mesurée en 2020 ne couvrait que 11% de la consommation constatée en 2019. La couverture d'autoproduction pourrait monter à 64% si tout le potentiel était exploité (à consommation inchangée). C'est pourquoi, entre autres, le toit du bâtiment communal des services techniques, plus communément appelé le « 112 » (car situé au numéro 112 de la chaussée de Bruxelles) est en cours d'isolation et de rénovation afin d'y accueillir des dizaines de panneaux.

Vous souhaitez davantage d'informations ou désirez une interview ?

Caroline Corbiau, attachée de communication au cabinet de la Bourgmestre 0490/52.49.48